

2024

COLLÈGE CANADIEN DE POLICE



CATALOGUE DES COURS

INTRODUCTION

COLLÈGE CANADIEN DE POLICE



Le Collège canadien de police est une communauté d'apprentissage dynamique dont les campus sont situés dans la capitale nationale et à Chilliwack, en Colombie-Britannique. C'est aussi l'un des rares établissements d'enseignement canadiens qui forme des policiers de tout le Canada et même de l'étranger.

Le Collège canadien de police offre une formation avancée et spécialisée ainsi qu'un perfectionnement des cadres aux agents d'application de la loi de toutes les juridictions afin de les aider à lutter contre la criminalité et à accroître la sécurité des Canadiens. Grâce à son personnel hautement qualifié et à ses experts en la matière, le collège propose plus de 50 cours et ateliers avancés et spécialisés.

Contactez-nous

Renseignements généraux :

<https://www.cpc-ccp.gc.ca>



Bureau du registraire :

Tel: 613-993-6033

cpc_registrar-registraire_ccp@rcmp-grc.gc.ca

Collège canadien de police

Ce document contient les descriptions de tous les cours offerts au Collège canadien de police, ainsi que les codes de cours et l'information sur le public cible, pour les programmes suivants :

- Formation sur les explosifs
- Identité judiciaire
- Formation en matière d'enquête
- Services de police autochtones
- Leadership
- Polygraphe et techniques d'entrevue
- Criminalité technologique

L'objectif de ce document est d'aider les participants à sélectionner les cours qui répondront à leurs besoins de carrière dans le domaine de la police. Les descriptions des cours résument ce que les participants apprendront dans chaque cours.

Les descriptions du public cible précisent le public auquel s'adresse chaque cours et, parfois, certaines conditions préalables à la participation à un cours. Les conditions préalables sont jugées essentielles à la bonne compréhension et à l'achèvement d'un cours.

Le présent document reflète fidèlement le programme d'études du Collège canadien de police à compter de janvier 2024.

Des renseignements détaillés sur les cours et l'horaire du CCP sont disponibles sur le site Web du CCP à l'adresse suivante :

<https://www.cpc-ccp.gc.ca/programs-programmes/index-fra.htm>



Table des matières

FORMATION sur les EXPLOSIFS.....	7
Radiographie numérisée (RADNUM)	8
Cours de familiarisation avec les explosifs (CFE)	9
Policier-technicien en explosifs-utilisation tactique (PTE-UT)	10
Policiers-techniciens des explosifs – Reconnaissance et de reconstruction d'engins explosifs artisans (PTEEEA)	11
Cours à l'intention des policiers techniciens en explosifs (CPTE)	12
Cours de validation pour policiers-techniciens en explosifs (CVPTE)	13
Cours d'enquête après détonation (CEAD)	14
IDENTITÉ JUDICIAIRE	15
Seuil de décision ACE-V (SDACEV).....	16
Analyse lophoscopique avancée (ALA)	17
Initiation à la morphologie des traces de sang (IMTS).....	18
Cours de témoignage d'expert pour les membres de l'Identité judiciaire (CTEXP-IJ)	19
Cours de comparaison d'élément de preuve matérielle (CCEPM).....	20
Cours d'Identité judiciaire (CIJ)	21
Cours sur les procédures d'identité judiciaire post catastrophe (PIJPC)	21
Cours avancé sur l'identité judiciaire (CAIJ).....	22
Test de compétence pour les examinateurs d'empreintes digitales (TCEED)	23
SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES	24
Stratégies de réduction des gangs autochtones (SGRA).....	25
Solutions intégrées en matière de prévention de la violence et des mauvais traitements interpersonnels (SIPVMTI)	26
Cours Police stratégique par l'action et le caractère (dans le cadre d'une approche autochtone) (CACPA)	27
TECHNIQUES D'ENQUÊTE	28
Incidents Critiques.....	29
Négociateurs en situation de crise (NEGOTN)	29
Cours de commandant en situation de crise (CCOMSC).....	30

Cours de préposé au registre des communications en cas d'incident critique (CPRC)	31
ENQUÊTES sur les DROGUES	32
Cours sur les enquêtes de laboratoires clandestins (CELC)	32
Techniques d'enquête sur les drogues (CTED).....	33
Formation sur la reconnaissance d'un environnement ambiant dangereux (FREAD).....	34
Cours de Supervision de la sécurité du site (CSSS)	35
FORMATION D'ENQUÊTE	36
Cours sur les techniques d'enquête anticorruption (CTEA).....	36
Cours d'enquêteur sur la traite de personnes (CETP).....	37
Enquêtes financières (CEFIN)	37
Cours d'interception des communications privées (CICP - partie VI)	38
Gestion des cas graves : Gestionnaire d'équipe (GCGGE)	39
TECHNIQUE D'ENQUÊTE SUR LES CRIMES GRAVE (CTECG)	40
Cours spécialisé sur les techniques en matière de vols de véhicules (CSTVV)	41
SOUTIEN D'ENQUÊTE	42
Cours de rédaction d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition (CRDOMP)	42
Expert du tribunal et de témoignage (ETT)	43
Cours sur le crime organisé (CCO)	44
Cours d'analyse de renseignements stratégiques (CARS).....	45
Cours d'analyse de renseignements tactiques (CART).....	46
Enquêtes sur décès historiques non résolus (EHN)	47
Cours sur les comportements des délinquants violents (CDV).....	48
Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC)	49
LEADERSHIP	50
Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers (PCSP)	51
Programme de leadership compétent en matière de résolution de conflits pour la Police communautaire (LCCPC)	53
Microprogramme de Leadership avancé des cadres de la direction en application de la loi (LACAL)	54
Cours Police stratégique par l'action et le caractère (CAPS)	55
FORMATION POLYGRAPHIQUE.....	56
Cours sur l'interrogation progressive en phase d'enquête (CIPPE)	57
Cours d'expertise en polygraphie (CEP).....	58
Cours sur l'interrogation progressive en phase d'enquête (CTEES).....	59

L'INSTITUT D'APPRENTISSAGE EN CRIMINALITÉ INFORMATIQUE.....	60
EXPERTISE JUDICIAIRE NUMÉRIQUE.....	61
Examineur en informatique judiciaire (INFJUD)	61
Techniques d'enquête de réseau (TER)	62
Analyse sur la preuve par Internet (API).....	62
Acquisition et analyse d'appareils mobiles (AAAM)	63
Atelier d'analyse de processus actifs (AAPA)	64
Atelier sur l'analyse des registres (AAR)	65
Expert du tribunal et de témoignage technique (ETTT).....	66
ENQUÊTES en CYBERCRIMINALITÉ.....	67
Technologies numériques pour enquêteurs (TNE)	67
Cours d'enquêteur sur la cybercriminalité (CECC).....	68
Cours avancé d'analyse de renseignements de source ouverte (CAARSO)	69
Utilisation de l'Internet comme outil de renseignement (UIOR).....	70
ENQUÊTES sur l'EXPLOITATION D'ENFANTS dans INTERNET	71
Exploitation des enfants dans Internet au Canada (EEIC).....	71
Cours sur les enquêtes relatives au partage de fichiers poste à poste (P2P)	72
Cours avancé sur l'exploitation des enfants dans Internet (CAFEI)	72



FORMATION sur les EXPLOSIFS

Le Collège canadien de police est le seul établissement au Canada qui offre une Formation sur les explosifs aux organismes d'application de la loi. Les policiers de services de police canadiens et étrangers et les employés d'autres organismes accrédités peuvent s'inscrire à ces cours spécialisés qui permettent d'acquérir des compétences essentielles et avancées dans le domaine de l'enlèvement des explosifs et des enquêtes liées aux explosifs.

Les cours sont donnés Ottawa, mais le Collège peut offrir certains cours ailleurs sur demande.

Radiographie numérisée (RADNUM)

Description du cours

Ce cours permet aux participants de devenir radiographes des services de police et de sécurité certifiés de niveau 1. Il prépare les policiers-techniciens en explosifs, le personnel de sécurité du gouvernement et les employés du domaine de la sécurité à utiliser des appareils de radiographie portatifs dans le but d'inspecter le contenu de colis. Les participants travailleront avec des générateurs de rayons X à piles et à faible consommation et utiliseront des appareils de radiographie numériques ainsi que des techniques de radiographie afin de produire des radiographies de qualité supérieure.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux membres d'organismes d'application de la loi et d'organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou territoriaux, au personnel de sécurité du gouvernement et aux autres personnes qui doivent suivre ce cours pour se conformer à des exigences d'emploi bien précises (p. ex. des spécialistes judiciaires ou des distributeurs d'équipement aux fins de démonstration).

Les participants doivent posséder une expérience, une formation et un niveau d'études suffisants à la compréhension des principes et des procédures liés à la radiographie des services de police et de sécurité.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.





Cours de familiarisation avec les explosifs (CFE)

Description du cours

Ce cours porte sur les effets et la nature des explosifs. Il porte également sur les engins explosifs artisanaux et les dangers potentiels qu'ils présentent.

Les participants examinent les applications théoriques, les effets et la nature des explosifs, et l'utilisation qu'en font les criminels et les terroristes. Beaucoup de temps est consacré aux démonstrations d'explosifs et aux exercices pratiques.

Clientèle ciblée

Ce cours est ouvert aux employés des services de police qualifiés et des agences de sécurité accréditées, y compris les agences militaires et gouvernementales, les plongeurs de la police, les agents de l'identité judiciaire et les membres des équipes de recherche de la police.

La candidature d'autres personnes peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police. Note : Les chiens d'assistance ne participent pas à ce cours.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Policier-technicien en explosifs- utilisation tactique (PTE-UT)

Description du cours

L'entrée forcée avec explosifs (EFE) est une tactique utilisée pour entrer légalement dans une structure à l'aide de matières explosives.

Il est essentiel que les policiers-techniciens en explosifs (PTE) évaluent efficacement différentes situations qui pourraient se présenter lorsqu'ils procèdent à une EFE. Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exécuter en toute sécurité leurs tâches de techniciens. Il aide aussi les PTE à exercer leurs fonctions à titre d'instructeurs auprès de groupes tactiques d'intervention en formation pour l'EFE.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux policiers-techniciens en explosifs.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Policiers-techniciens des explosifs – Reconnaissance et de reconstruction d'engins explosifs artisanaux (PTEEEA)



Description du cours

Ce cours permet aux étudiants d'évaluer et de construire ou de reconstruire des engins explosifs improvisés.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux techniciens en explosifs de la police ou aux spécialistes en identité judiciaire qui :

- Ont une bonne compréhension des tâches des techniciens en explosifs de la police ;
- Ont une expérience liée aux tâches d'élimination des explosifs ;
- Ont la capacité et la confiance nécessaires pour formuler des plans sur place dans des situations d'urgence où le désordre et la confusion règnent.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours à l'intention des policiers techniciens en explosifs (CPTE)

Description du cours

Les policiers-techniciens des explosifs procèdent au désamorçage en utilisant de l'équipement et des appareils divers (p. ex. des dislocateurs, des robots, des combinaisons anti bombe et de l'équipement de protection). Ils remplissent aussi leurs fonctions en faisant appel à différentes techniques, dont la méthode du crochet et de la corde, des techniques de fouille et des techniques de démontage manuel. Ce cours enseigne aux participants comment et dans quelles circonstances utiliser l'équipement et les techniques connexes pour désamorcer des explosifs et des engins explosifs artisanaux.

Clientèle ciblée

Le cours est offert aux policiers qui doivent remplir les fonctions de Policiers-Techniciens en Explosifs (PTE); aux services qui envisagent de créer un groupe de l'enlèvement des explosifs ou un groupe d'intervention en cas d'incident explosif; à d'autres personnes si le coordonnateur du cours le juge à propos. Les participants pourraient devoir présenter d'autres documents de leur superviseur immédiat afin de justifier le besoin de s'inscrire au cours.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.



Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours de validation pour policiers-techniciens en explosifs (CVPTE)



Clientèle ciblée

Le cours est offert aux policiers-techniciens en explosifs qui ont besoin d'une re certification.

Le cours doit être suivi dans un délai de trois à cinq ans après avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs et tous les trois à cinq ans par la suite.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Description du cours

Ce cours s'adresse aux policiers-techniciens en explosifs (PTEs) qui ont besoin d'une re certification. Les policiers-techniciens en explosifs de la GRC doivent suivre ce cours dans un délai de trois à cinq ans après avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs (CPE) et tous les trois ans par la suite. On recommande que les policiers-techniciens en explosifs d'autres services de police fassent de même. Le cours de validation permet aux PTE de s'assurer qu'ils possèdent toujours les compétences et les connaissances acquises pendant le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs et de se tenir au courant du nouvel équipement utilisé, des nouvelles procédures appliquées et des nouveaux dispositifs trouvés sur le terrain.





Cours d'enquête après détonation (CEAD)

Description du cours

Ce cours prépare les participants à mener une enquête sur les lieux d'une explosion en examinant la théorie et les effets d'explosifs et en présentant de l'information et des éléments de preuve provenant d'enquêtes antérieures sur des lieux d'explosion. Les participants procèdent à l'évaluation de lieux d'explosion selon les plans opérationnels normalisés de leur organisation respective et l'aménagement recommandé par le poste de commandement du groupe de l'enlèvement des explosifs. Le cours comprend des exercices pratiques pour utiliser efficacement des méthodes de fouille et de tamisage, et recueillir, consigner, emballer et conserver des éléments de preuve. Du temps est aussi consacré à l'évaluation de preuves matérielles sur les lieux d'une explosion. En collaboration avec des organismes de soutien (laboratoires judiciaires publics, experts juridiques, etc.), les participants examinent des preuves et se préparent à une simulation de présentation devant les tribunaux.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux techniciens de l'identité judiciaire qui participent directement aux enquêtes après détonation ou aux enquêteurs chargés d'enquêter sur des lieux après une explosion pour le compte de leur organisme accrédité (p. ex. service de police ou service d'incendie).

Si vous ne participez pas à des enquêtes après détonation, vous devez avoir réussi le cours à l'intention des policiers-techniciens en explosifs (CPTÉ) ou le cours de validation des policiers-techniciens des explosifs (CVPTÉ) au cours des cinq dernières années.

Il est recommandé aux demandeurs de suivre le cours de Policiers-techniciens en explosifs – Reconnaissance et de reconstruction d'engins explosifs artisanaux avant de s'inscrire à celui-ci.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



IDENTITÉ JUDICIAIRE

Le Collège canadien de police contribue à l'établissement des normes relatives à la formation au Canada et à l'étranger. Nos cours montrent aux participants comment traiter un lieu de crime et comment présenter efficacement des éléments de preuve prélevés sur un lieu de crime au tribunal.

Les instructeurs et le cours s'adaptent continuellement pour partager les progrès technologiques et d'autres innovations avec la collectivité judiciaire.



Seuil de décision ACE-V (SDACEV)

Description du cours

L'objectif du cours sur le seuil de décision ACE-V est d'aider les examinateurs d'empreintes digitales canadiens à établir un seuil de décision qui permettra de tirer des conclusions correctes en utilisant le processus d'analyse, de comparaison, d'évaluation et de la vérification. (ACE-V).

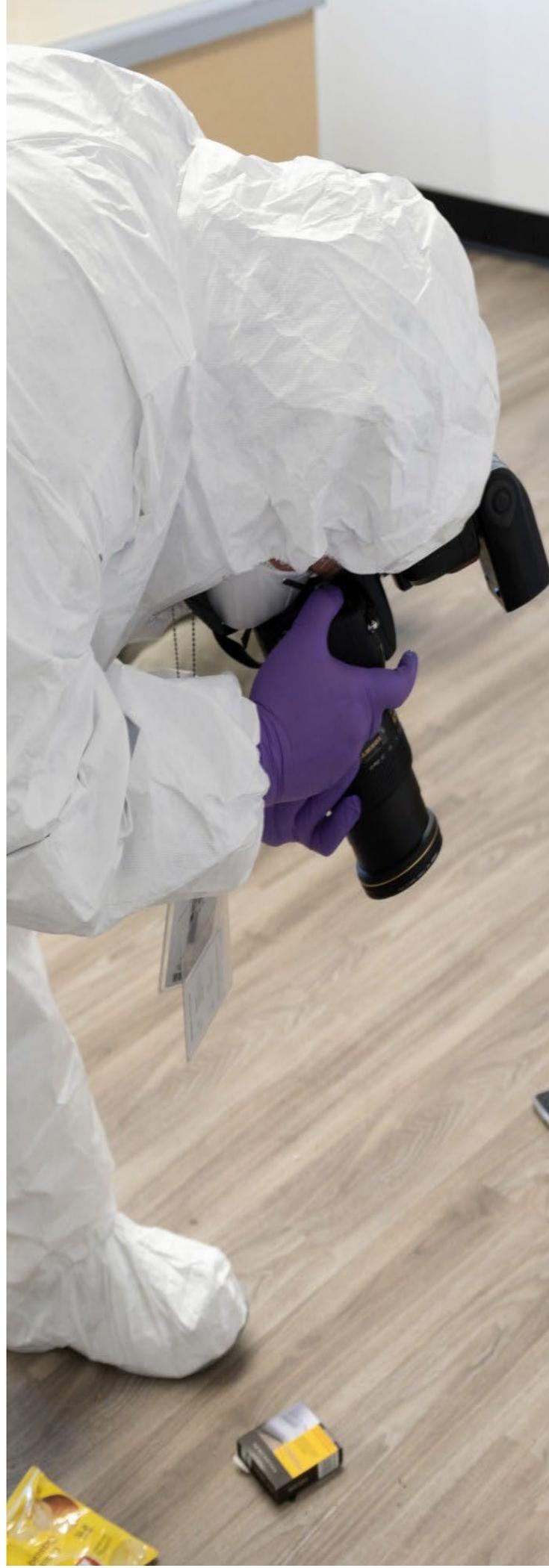
Les examinateurs de tout niveau d'expérience peuvent bénéficier de ce cours. La formation peut les aider à remédier aux limitations identifiées lors des tests de compétence, de leur entraînement ou au cours de cas effectués au travail. Le cours peut également servir de préparation aux tests de compétence, ou pour aider les examinateurs à maintenir leurs connaissances dans le monde des empreintes digitales.

Clientèle ciblée

Ce cours est mis à la disposition des examinateurs d'empreintes digitales canadiens formés dans ce domaine.

Ouvert aux candidats qui ont suivi avec succès le cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police ou du Collège de police de l'Ontario. Les candidats internationaux doivent avoir suivi avec succès un cours équivalent ou comparable au cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.





Analyse lophoscopique avancée (ALA)

Description du cours

Ce cours aide les spécialistes formés de l'identité judiciaire à analyser et à comparer des détails de crête difficiles ou inhabituels. Les participants font connaissance avec la méthode de l'analyse, comparaison, évaluation et vérification (ACE-V) et ils apprennent à réduire les partis pris et les sources d'erreur. Parmi les sujets abordés pendant le cours, mentionnons les décisions relatives au caractère suffisant et à l'exclusion des détails de crête, l'analyse de distorsion et les témoignages d'experts.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux spécialistes de l'identité judiciaire et aux techniciens en scène de crime à temps plein qui ont travaillé pour le service de l'identification dactyloscopique numérisée d'un service de police et qui possèdent deux années d'expérience opérationnelle dans ce rôle.

Ouvert aux candidats qui ont suivi avec succès le cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police ou du Collège de police de l'Ontario. Les candidats internationaux doivent avoir suivi avec succès un cours équivalent ou comparable au cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Initiation à la morphologie des traces de sang (IMTS)

Description du cours

Ce cours permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour reconnaître, mesurer et consigner la morphologie des traces de sang. Il explore la théorie, y compris la terminologie de la morphologie des traces de sang et les principes de physique s'appliquant aux taches de sang. Les participants étudient des tests présomptifs, des réactifs chimiques et le processus d'identification, de documentation et de collecte d'échantillons appropriés pour l'analyse de l'ADN. La manipulation et l'emballage appropriés des échantillons afin d'éviter la contamination et la dégénérescence de l'ADN sont aussi abordés dans le cours. Les participants acquièrent des connaissances et des compétences par l'intermédiaire d'exercices pratiques et d'expériences au cours desquels ils observent la morphologie des gouttes de sang sur différentes surfaces, examinent l'orientation des gouttes, déterminent le point d'origine de ces dernières et perfectionnent leurs connaissances et leurs compétences relatives à l'examen des lieux d'un crime.

Clientèle ciblée

Les participants potentiels à ce cours doivent être des examinateurs de scènes de crime à plein temps d'un service de police accrédité.

Ce cours est ouvert aux candidats qui ont suivi avec succès le cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police ou du Collège de police de l'Ontario. Les candidats internationaux doivent avoir suivi avec succès un cours équivalent ou comparable au cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police.

D'autres personnes pourraient être prises en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, scannez le code sur votre appareil mobile





Cours de témoignage d'expert pour les membres de l'Identité judiciaire (CTEXP-IJ)

Description du cours

Les enquêteurs de l'identité judiciaire ont des connaissances, des compétences et de l'expérience ou ont suivi de la formation leur permettant de fournir des avis scientifiques, techniques ou spécialisés pour aider le juge des faits à comprendre les éléments de preuve ou à déterminer les faits en cause. À ce titre, les témoins experts font partie intégrante des équipes d'enquête et de poursuite.

Le cours explique aux participants ce que l'appareil judiciaire attend du témoignage d'opinion au regard du Code criminel et leur enseigne comment produire un curriculum vitae (CV) et un rapport d'opinion portant sur leur domaine d'expertise.

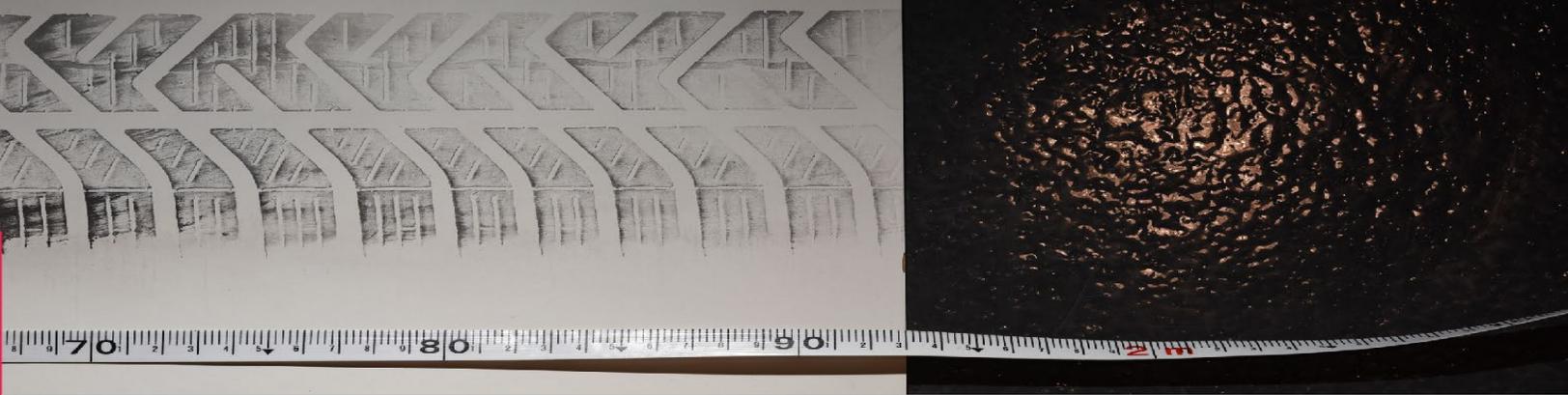
Clientèle ciblée

Les participants potentiels à ce cours doivent être des examinateurs de scènes de crime à temps plein d'un service de police accrédité et avoir au moins trois ans d'expérience en tant que membre de l'identité judiciaire à temps plein;

Les candidatures doivent être accompagnées de documents attestant que le candidat a suivi avec succès le cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police ou du Collège de police de l'Ontario. Les candidats internationaux doivent avoir suivi avec succès un cours équivalent ou comparable au cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, scannez le code sur votre appareil mobile.





Cours de comparaison d'élément de preuve matérielle (CCEPM)

Description du cours

Les éléments de preuve matérielle sont divers objets ou empreintes d'objets qui permettent d'établir qu'un crime a été commis ou qu'un lien existe entre celui-ci et la victime ou l'auteur. L'examen des preuves matérielles par un enquêteur judiciaire est généralement effectué à des fins d'identification et de comparaison. L'identification vise à déterminer l'identité physique ou chimique d'une substance avec une certitude aussi absolue que le permettent les techniques d'analyse existantes. La comparaison, elle, vise à déterminer si l'échantillon prélevé et l'échantillon de contrôle ont une origine commune, en les soumettant aux mêmes tests et examens.

Le cours de comparaison d'élément de preuve matérielle vise à inculquer au personnel de l'Identité judiciaire les méthodes structurées d'examen judiciaire des éléments de preuve ainsi que les connaissances et les compétences nécessaires à l'expertise de lieux de crime et aux processus de collecte de preuves médico-légales.

Clientèle ciblée

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées de documents attestant que le candidat a suivi avec succès le cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police ou du Collège de police de l'Ontario. Les personnes inscrites à l'étranger doivent avoir suivi avec succès un cours équivalent ou comparable au cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police;

Avoir au moins 3 ans d'expérience en tant que membre de l'identité judiciaire à temps plein ;

Être employés dans un rôle où des comparaisons de preuves physiques sont effectuées.

Pour plus d'informations, scannez le code sur votre appareil mobile.



Cours d'Identité judiciaire (CIJ)

Description du cours

Les membres des équipes de l'identité judiciaire doivent suivre une formation structurée très spécialisée avant de pouvoir se rendre sur les lieux de crimes et fournir des éléments de preuve en cour. Ce cours permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires dans les domaines du relevé dactyloscopique, des comparaisons matérielles, de la photographie judiciaire, de l'imagerie numérique et des techniques d'analyse des lieux de crimes. Il explique aussi comment identifier, recueillir, examiner, conserver et présenter les éléments de preuve.

Clientèle ciblée

Ce cours est proposé aux personnes qui sont ou qui sont sur le point de devenir des spécialistes de l'identité judiciaire à plein temps au sein d'organismes chargés de l'application de la loi qui disposent de services d'identification fonctionnels ou qui vont mettre en place des services d'identification fonctionnels au cours de l'année fiscale en cours.

L'acceptation ou le refus du cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, scannez le code sur votre appareil mobile.



Cours sur les procédures d'identité judiciaire post catastrophe (PIJPC)

Description du cours

Chacune des mesures prises par le personnel de la sécurité publique, y compris l'application de la loi, sur les lieux d'une catastrophe ou d'un incident à grande échelle peut avoir une incidence déterminante sur l'identification des victimes et toute enquête criminelle subséquente. La coordination des interventions inter organismes à la suite de catastrophes ou d'incidents ayant provoqué des décès de masse s'accompagne d'un ensemble d'exigences particulièrement complexes. Que ce soit dans le but de préserver les éléments de preuve aux fins d'une enquête criminelle ou de gérer efficacement l'identification des victimes, le soutien aux policiers et leur sécurité sont essentiels au succès de la mission.

Ce cours traite des méthodes qui ont déjà été utilisées avec succès pour l'identification des victimes de catastrophes (IVC) ainsi que des méthodes employées pour recueillir les éléments de preuve sur les lieux de catastrophes pouvant être d'origine criminelle.

Clientèle ciblée

Les participants recevront un travail à effectuer avant le début du cours. Ce travail comprend la présentation d'un exposé le premier jour du cours.

Pour plus d'informations, scannez le code sur votre appareil mobile.



Cours avancé sur l'identité judiciaire (CAIJ)

Description du cours

Ce cours est offert pour améliorer les compétences des agents d'identité judiciaire dans les domaines de la reconnaissance, de la collecte, de l'examen et de la présentation d'éléments de preuve. Le cours vise à montrer l'importance d'assurer la coordination des compétences entre les spécialistes judiciaires et les autres employés spécialement formés dans des domaines connexes et les exigences qui s'y rattachent.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux employés qui répondent aux critères suivants :

Avoir réussi le cours en identité judiciaire ou un équivalent. (Un cours équivalent est un cours qui enseigne les principes de base de la photographie, de la dactyloscopie et de l'examen de lieux de crime, ce qui comprend la collecte, l'identification, la préservation et la présentation de différents types d'éléments de preuve matériels.) Il faut transmettre le document certifiant la réussite d'un cours équivalent au moment de présenter sa candidature.

Travailler actuellement comme agent d'identité judiciaire à temps plein, c.-à-d. travailler dans le domaine de la photographie, de la dactyloscopie, de l'examen de lieux de crime, de la collecte ou de la présentation d'éléments de preuve et de la comparaison d'éléments de preuve matériels.

Avoir au moins trois (3) ans d'expérience à titre d'agent d'identité judiciaire.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège.

Pour plus d'informations, scannez le code sur votre appareil mobile.



Test de compétence pour les examineurs d'empreintes digitales (TCEED)

Description du cours

Le test de compétence fait partie intégrante d'un système de gestion de la qualité et permet d'évaluer les performances des examinateurs d'empreintes digitales dans la réalisation d'examens indépendants (analyse, comparaison, évaluation et vérification) d'empreintes de crêtes papillaires.

Le test de compétence permet également de s'assurer que les performances globales du prestataire de services de police scientifique et de son personnel soient contrôlées et évaluées, de sorte que les problèmes de qualité puissent être identifiées et que des mesures correctives soient prises

Clientèle ciblée

Ce contrôle de compétence est ouvert aux candidats qui ont suivi avec succès le cours d'identité judiciaire du Collège canadien de police ou du Collège de police de l'Ontario. Les personnes inscrites à l'étranger doivent avoir suivi avec succès un cours équivalent ou comparable au cours sur l'identité judiciaire du Collège canadien de police.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus du cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, scannez le code sur votre appareil mobile.





SERVICES DE POLICE AUTOCHTONES

Le Centre de Perfectionnement pour les services policiers aux autochtones (CPSPA) offre de la formation avancée aux policiers travaillant dans des collectivités autochtones. Ces policiers travaillent en milieu rural et en régions éloignées, ce qui les amène souvent à assurer des rôles de leadership. Ils doivent suivre une formation afin de s'adapter aux réalités juridiques, psychologiques et culturelles du travail policier. Il s'agit d'une formation intensive et interactive qui donne aux participants l'occasion d'établir des relations de travail avec des collègues de diverses collectivités autochtones au Canada.

Stratégies de réduction des gangs autochtones (SGRA)

Description du cours

Les gangs autochtones sont une préoccupation croissante pour les services de police au Canada. Ce cours examine les caractéristiques uniques des gangs autochtones et le développement d'approches policières intégrées de prévention, d'intervention et de suppression. Les étudiants acquièrent une meilleure compréhension des gangs autochtones, ce qui leur permet d'être plus efficaces dans l'exercice de leurs fonctions et d'accroître leur capacité de sensibilisation au travail et au sein de la communauté.

Clientèle ciblée

Le cours s'adresse :

- Aux policiers qui travaillent dans des collectivités où des gangs autochtones sont actifs ou pourraient se former;
- Aux policiers qui travaillent au sein d'un groupe de patrouille, d'un groupe axé sur les relations avec la collectivité ou les relations culturelles, auprès de ressources aux écoles ou d'une unité de prévention, de répression, de renseignements ou d'analyse des questions liées aux gangs autochtones;
- Aux analystes civils qui travaillent pour les services de police et au personnel des services correctionnels fédéraux et provinciaux.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Solutions intégrées en matière de prévention de la violence et des mauvais traitements interpersonnels (SIPVMTI)



Description du cours

Le cours vise à mieux préparer les participants à travailler efficacement dans des collectivités aux prises avec des problèmes de violence familiale. Les participants effectuent des exercices de résolution de problèmes et se servent de cas réels pour perfectionner leurs connaissances, leurs compétences et leurs habiletés. L'accent est mis sur la façon dont il faut travailler avec la collectivité et les organismes concernés dans le but de traiter les problèmes en matière de violence et de mauvais traitements interpersonnels et d'élaborer des stratégies de réduction et de prévention de la violence.

Clientèle ciblée

Ce cours est ouvert aux managers et superviseurs nouvellement ou récemment promus.

D'autres personnes seront prises en considération si elles se préparent à une éventuelle promotion et répondent aux critères suivants :

- Avoir 2 (deux) ans d'expérience en tant que superviseur ;
- Avoir identifié leurs besoins d'apprentissage dans leur plan d'apprentissage avec leur superviseur, ainsi que ;
- Superviser du personnel exerçant diverses fonctions ; OU
- Gérer des programmes à l'échelle de l'agence ou au niveau national
- À l'échelle d'une agence ou au niveau national.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours Police stratégique par l'action et le caractère (dans le cadre d'une approche autochtone) (CACPA)

Description du cours

Ce cours s'adresse aux personnes travaillant dans le domaine de l'application de la loi en soutien aux communautés autochtones et qui ont acquis une certaine expérience de supervision au cours de leur carrière et qui sont prêtes à relever les défis de leadership que posent des rôles de gestion supérieurs ou complexes. Les participants apprennent à améliorer et adapter leurs compétences personnelles en gestion et en leadership en fonction de l'évolution des conditions sociales, spécifiquement en ce qui concerne les communautés autochtones. Le cours porte notamment sur les concepts de gestion et de leadership, la direction d'équipes hautement performantes, l'analyse et la résolution de problèmes, l'élaboration d'analyses de rentabilisation, la recherche, la déontologie, la résolution de conflits et la communication.

Le PSAC comprend maintenant les éléments suivants:

- Leadership fondé sur le caractère
- Nouveaux outils psychométriques (EQ I 2.0 / Insights)
- Introduction à la séance de coaching individuel
- Outils de mentorat
- Diversité et inclusion
- Communication et conversations cruciales
- Accès à la série virtuelle « leadership crédible » du RCSP

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux gestionnaires ou aux professionnels de l'application de la loi récemment promus en vue d'une éventuelle promotion.

Vous devez avoir l'appui de votre superviseur immédiat et deux années d'expérience de supervision. Votre expérience peut être liée à la gestion de programmes organisationnels ou nationaux, ou à la supervision d'employés exerçant diverses fonctions.

Le Collège canadien de police considère la structure organisationnelle et l'échelon hiérarchique en examinant les demandes d'inscription au cours. Vous pourriez devoir présenter une lettre de votre superviseur immédiat à l'appui de votre demande d'inscription.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.





TECHNIQUES D'ENQUÊTE

De nos jours, la formation sur les techniques d'enquête est essentielle pour les services de police et les organismes d'application de la loi. Chaque cours comporte un volet de formation pratique qui enseigne aux participants à être efficaces autant dans les constatations criminelles que dans une instance au tribunal. Nos instructeurs viennent d'horizons divers et possèdent des expertises variées. Ils s'assurent que tous les cours sont pertinents et à jour afin d'aider les participants à satisfaire aux exigences de la prestation de services de police dans un environnement de plus en plus complexe.

Incidents Critiques

Négociateurs en situation de crise (NEGOTN)

Description du cours

Des compétences spécialisées sont nécessaires pour gérer efficacement des incidents liés à des prises d'otages et à des personnes barricadées contre les autorités. À tout moment, les services de police peuvent devoir faire appel à des personnes et à des services qui sont en mesure de traiter de telles crises. Ce cours présente aux policiers l'art de négocier les conditions de libération des otages. Il permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences essentielles aux négociateurs pour amener les preneurs d'otages ou les personnes barricadées à se rendre de façon pacifique.



Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux négociateurs choisis par le service de police pour les situations de prise d'otages ou de personnes barricadées.

Les participants doivent posséder au moins cinq années d'expérience opérationnelle.

Les participants doivent posséder des aptitudes supérieures à la moyenne en matière de techniques d'entrevue, de communication et d'écoute. Ils doivent aussi être capables de travailler dans des conditions de stress élevé pendant de longues périodes.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours de commandant en situation de crise (CCOMSC)

Description du cours

Par situation de crise, on entend des incidents critiques imprévus, comme des prises d'otages, des personnes barricadées, des situations de violence en milieu de travail ou d'autres situations de crise. Ces incidents ont une grande incidence sur la sécurité publique. Le personnel d'intervention en situation de crise doit être doté de compétences et de capacités organisationnelles spéciales pour la maîtriser. Ce cours aide à préparer les cadres policiers chargés d'assumer le commandement d'opérations policières en situation de crise. Il leur permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences et d'utiliser des pratiques et des procédures reconnues essentiellement pour planifier et diriger ces opérations de façon efficace et efficiente.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux superviseurs de police qui doivent assumer et conserver le commandement des opérations policières en situation de crise, notamment en cas de prise d'otages ou de personne barricadée

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours de préposé au registre des communications en cas d'incident critique (CPRC)

Description du cours

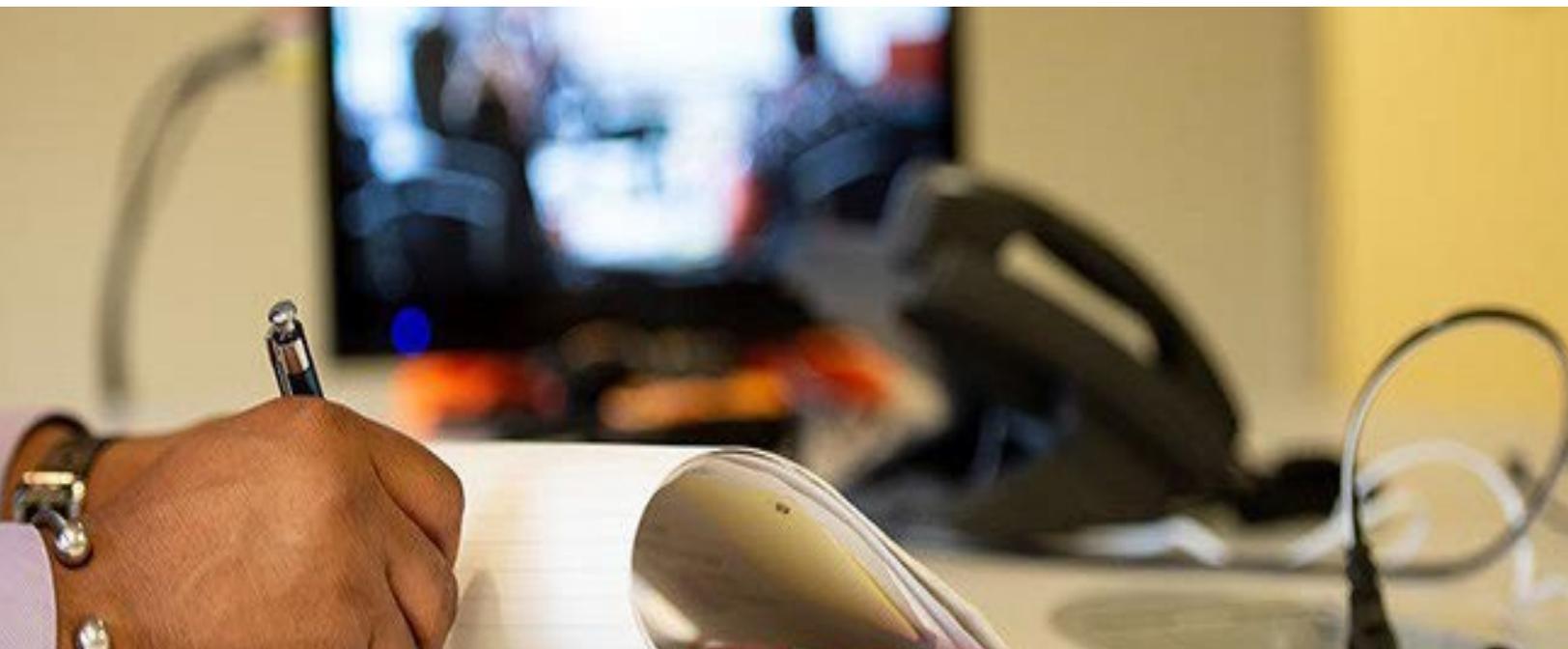
Les préposés au registre des communications en cas d'incident critique travaillent en conjonction avec les services de négociation en situation de crise et se servent de différents outils de pointe pour prendre des notes et consigner un incident du début à la fin. Les préposés au registre des communications en cas d'incident critique sont indispensables à la reconstruction d'un événement, y compris le raisonnement sous-jacent au processus de décision. Ce cours porte sur les principales responsabilités qu'un préposé au registre des communications en cas d'incident critique assume au sein du système de commandement des interventions. Il aborde et illustre l'importance de tenir un dossier précis et complet des actions et des décisions du chef des interventions (CI).

Clientèle ciblée

Le cours s'adresse aux membres réguliers, aux membres civils et aux employés de la fonction publique

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



ENQUÊTES sur les DROGUES

Cours sur les enquêtes de laboratoires clandestins (CELC)

Description du cours

Ce cours permet aux participants d'acquérir les compétences, les connaissances et les techniques d'enquête nécessaires afin de mener à bien les enquêtes relatives aux laboratoires clandestins et démonter les installations en toute sécurité. Il renforce la démarche professionnelle adoptée lors d'enquêtes de laboratoires clandestins.

Clientèle ciblée

Le cours est destiné aux policiers qui sont ou qui seront affectés à temps plein à un groupe spécialisé ayant le mandat d'enquêter sur les infractions liées aux drogues ou prenant part à des enquêtes sur des laboratoires clandestins.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Techniques d'enquête sur les drogues (CTED)

Description du cours

L'enquête policière de lutte antidrogue se distingue de l'enquête criminelle habituelle en matière de drogue, l'enquête policière de lutte antidrogue se mène pendant que le crime se commet. Dans de nombreux cas, les suspects sont déjà connus et l'enquête sert à monter contre eux un dossier qui pourra être présenté en cour, à identifier les autres membres de l'organisation trafiquante et à saisir autant de biens liés à la drogue que possible. Le cours s'adresse aux policiers qui ont une expérience limitée des enquêtes sur des infractions relatives aux drogues.

Clientèle ciblée

Le cours s'adresse aux policiers qui ont une expérience limitée quant aux enquêtes sur des infractions relatives aux drogues, qu'ils travaillent en civil ou en uniforme.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Formation sur la reconnaissance d'un environnement ambiant dangereux (FREAD)

Description du cours

Des matières dangereuses peuvent être produites à la suite de crimes comme l'exploitation illégale de laboratoires clandestins et les crimes contre l'environnement et lors d'enquêtes faisant suite à un incendie. Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour les aider à reconnaître l'équipement de protection approprié après avoir procédé à une évaluation des risques pour l'environnement. Cette évaluation doit tenir compte des risques toxiques connus et inconnus et des objectifs opérationnels des groupes qui fournissent un soutien à la police. Les participants prennent part à des scénarios pratiques qui portent sur les méthodes employées dans les laboratoires clandestins, les risques chimiques et physiques, la surveillance de la qualité de l'air, les procédures pour enfilet et retirer l'équipement de protection individuelle et la décontamination.

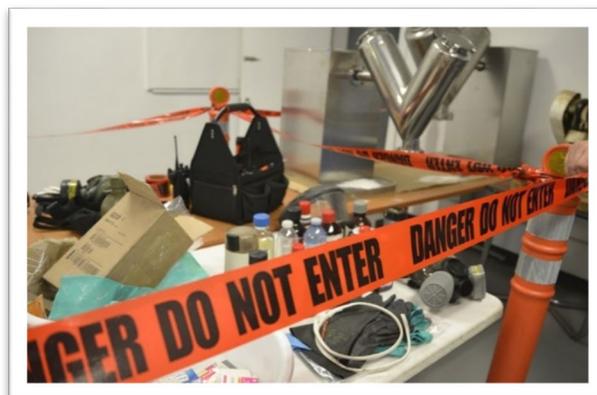
Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Clientèle ciblée

Le cours s'adresse aux personnes faisant partie des services de soutien spécialisé, notamment :

- Les groupes tactiques d'intervention (GTI);
- Les enquêteurs judiciaires;
- Les enquêteurs chargés d'incendies criminels qui peuvent devoir intervenir dans des conditions dangereuses;
- Les installateurs de dispositifs d'enquête (ou l'équivalent);
- Les membres de la Section des techniques de sécurité (ou l'équivalent);
- Les techniciens dans les domaines mécanique et électrique;
- Tout enquêteur qui achève un programme de stage dans une des disciplines mentionnées.



Cours de Supervision de la sécurité du site (CSSS)

Description du cours

Ce cours fournit aux agents expérimentés de sécurité sur les lieux des connaissances approfondies sur les laboratoires clandestins. Il renforcera leur capacité à superviser en toute sécurité le démantèlement de divers types de laboratoires clandestins.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux policiers qui sont des enquêteurs formés en laboratoires clandestins, qui ont renouvelé annuellement leur accréditation au cours des trois dernières années civiles.

Les personnes inscrites doivent envoyer des preuves de leurs renouvellements avec l'inscription au cours.

Les personnes inscrites doivent avoir suivi le cours de base sur les laboratoires clandestins dans l'un des endroits suivants :

Le Collège canadien de police

Le Collège de police de l'Ontario

Toute personne qui n'a pas suivi le cours sur les laboratoires clandestins du CCP ou du CPO de l'Ontario, mais qui souhaite participer au CSSS, peut soumettre une demande de considération spéciale. Cette demande sera examinée par l'instructeur principal et l'officier responsable des services de police avancés et spécialisés

Indiquez l'année et le lieu de la formation sur votre formulaire d'inscription.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



FORMATION D'ENQUÊTE

Cours sur les techniques d'enquête anticorruption (CTEA)

Description du cours

Le cours vise à permettre aux participants d'acquérir les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires pour mener des enquêtes criminelles complexes et délicates sur des abus de confiance et infractions connexes prévues au *Code criminel*. Les participants apprendront différentes techniques d'enquête avancées et acquerront les connaissances, les aptitudes et les compétences, notamment de gestion, dont ils auront besoin à titre d'enquêteur principal pour enquêter sur des allégations criminelles visant des policiers et autres agents de la sécurité publique.

Investigative Techniques

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux policiers qui travaillent dans un service spécialisé chargé d'enquêter sur des allégations d'abus de confiance et autres allégations criminelles graves visant des policiers et des agents de la sécurité publique

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Enquêtes financières (CEFIN)

Description du cours

Ce cours fournit aux enquêteurs des outils pour les aider à recueillir et à protéger les éléments de preuve nécessaires à la condamnation d'individus impliqués dans des crimes financiers. Il porte sur la reconnaissance des crimes associés à la manipulation des marchés financiers, et aux fraudes en valeurs mobilières, à la cybercriminalité, aux vols d'identité, aux différents types de fraudes et au recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent). Des experts en la matière sont invités à faire part de leur expérience. On encourage les participants à réfléchir de manière critique lors des mises en situation.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux enquêteurs faisant partie d'un groupe d'enquête.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours d'enquêteur sur la traite de personnes (CETP)

Description du cours

La traite des personnes est le commerce d'êtres humains principalement dans le but de les forcer à travailler ou de les exploiter sexuellement. Ce cours porte sur le monde de la traite des personnes et les répercussions législatives pour les organismes d'application de la loi et les victimes d'exploitation sexuelle et de travaux forcés, que ce soit au pays ou à l'étranger.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux enquêteurs de police affectés à un groupe des crimes sexuels, à un groupe de la moralité, à un groupe spécialisé dans les crimes graves, à un groupe de l'intégrité des frontières, à un groupe de lutte contre les drogues et le crime organisé ou à un groupe mixte chargé de lutter contre la traite de personnes ou le crime organisé.

Ce cours est aussi offert aux procureurs généralement affectés à la traite de personnes, aux affaires de crimes sexuels, aux crimes graves, au crime organisé et à l'intégrité des frontières.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours d'interception des communications privées (CICP - partie VI)

Description du cours

Les enquêtes recourant à l'interception de communications privées, ou à l'écoute électronique, figurent parmi les plus complexes des services de police. Elles peuvent aussi devenir les plus coûteuses, tant à l'étape des enquêtes qu'à celle des poursuites. Leur réussite dépend souvent de la capacité de l'affidavit et de l'autorisation judiciaire à résister à un examen minutieux devant les tribunaux et à satisfaire à la norme juridique minimale.

Le cours sur la partie VI est un cours de rédaction avancée et spécialisée de mandats juridiques enseignant tous les aspects des pouvoirs liés à la partie VI, notamment la mise sur écoute en cas d'urgence, le consentement d'une des parties et la pleine autorisation d'écoute électronique. Le cours vise à aider les participants à comprendre les dispositions de la partie VI du Code criminel et à les respecter afin d'obtenir l'autorisation d'intercepter des communications privées.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux policiers au Canada qui rédigent des affidavits dans le cadre d'enquêtes avec écoute électronique ou qui sont appelés à le faire. Il peut également être offert aux procureurs de la Couronne d'organismes fédéraux ou provinciaux chargés de poursuites, si le Collège canadien de police (CPC) l'autorise.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Gestion des cas graves : Gestionnaire d'équipe (GCGGE)

Description du cours

La gestion des cas graves diffère de la gestion d'enquêtes criminelles que les enquêteurs chevronnés sont habitués de mener. En raison de la portée et de la complexité des cas graves, l'expérience de ces enquêteurs est essentielle, mais ces derniers doivent aussi posséder d'autres connaissances et d'autres capacités analytiques. Ce cours vise à préparer les enquêteurs chevronnés chargés des crimes graves à relever les défis de gestion inhérents aux cas graves. Les participants au cours acquerront les connaissances et les compétences juridiques, d'analyse et de gestion nécessaires à la gestion d'un cas grave.



Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux policiers qui assument un rôle de gestionnaire d'équipe chargé des enquêtes sur des cas graves. Les agents de la police militaire et de l'ASFC peuvent aussi s'inscrire au cours.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



TECHNIQUE D'ENQUÊTE SUR LES CRIMES GRAVE (CTECG)

Description du cours

Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances, les compétences et les capacités nécessaires pour enquêter sur certaines des infractions les plus graves selon le Code criminel. Les participants apprendront différentes techniques d'enquête avancées et ils acquerront les connaissances, les compétences en gestion et les capacités d'enquête nécessaires à leur rôle d'enquêteur principal lors d'un crime grave.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux agents de la paix qui travaillent dans un service spécialisé d'enquête sur des crimes graves et complexes.

Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours spécialisé sur les techniques en matière de vols de véhicules (CSTVV)

Description du cours

Les voleurs se servent de méthodes de plus en plus sophistiquées pour s'emparer des véhicules, en particulier les criminels ayant des liens avec le crime organisé ou des groupes terroristes. Les enquêteurs doivent être en mesure d'enquêter sur les vols de véhicules de manière efficace et professionnelle et, pour ce faire, ils doivent suivre une formation sur les techniques d'enquête les plus récentes et être préparés à mener des enquêtes très techniques et complexes.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse au personnel de l'application de la loi et aux enquêteurs chargés des vols de véhicules, y compris des automobiles, des camions, des motocyclettes, de l'équipement lourd, des véhicules de plaisance et des embarcations.

Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



SOUTIEN D'ENQUÊTE

Cours de rédaction d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition (CRDOMP)

Description du cours

Le cours a pour but d'apprendre aux policiers à rédiger des dénonciations et des mandats qui sont conformes à la norme juridique minimale. La norme juridique minimale est la norme de contrôle que les tribunaux de première instance appliquent aux cas où la validité d'un mandat est contestée en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. La norme juridique minimale est satisfaite lorsque le contenu de la dénonciation pourrait justifier l'octroi d'un mandat par l'autorité judiciaire habilitée.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux agents de la paix, aux membres d'organismes d'enquête, aux fonctionnaires, aux avocats de la Couronne ou aux membres de quelconque organisme fédéral, provincial ou étranger d'enquête ou de poursuite.

L'approbation de l'instructeur du cours est requise lors d'une inscription à titre d'agent de la paix et de membre d'un organisme d'enquête.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.





Expert du tribunal et de témoignage (ETT)

Description du cours

Des procès récents ont démontré que les témoins experts de la police se doivent d'être préparés le plus possible lors de leur témoignage. Dans ce cours, les participants vont :

- Apprendre les exigences légales concernant le témoignage d'expert;
- Apprendre à rédiger des curriculums vitae et des rapports d'opinion propres à un domaine de compétence;
- Apprendre des techniques de communication efficaces pour les témoignages devant les tribunaux;
- Examiner l'importance de la confiance lors de la présentation en tant que témoin expert.

* Ce cours remplace le Cours de témoignage d'expert – pour techniques générales d'enquête (CTEXP)

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux agents d'application de la loi des unités ou des sections spéciales à qui l'on peut demander de fournir des preuves devant les tribunaux ou de rédiger un rapport d'opinion.

Aux membres civils et fonctionnaires qui sont experts dans un domaine ou une enquête spécialisée.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours sur le crime organisé (CCO)

Description du cours

Pour suivre le rythme de l'ère numérique et se mettre à jour sur le plan des compétences technologiques et des ressources nécessaires pour lutter contre le crime organisé, il faut adopter de nouvelles mesures de répression fondées sur la coopération et la mise en commun de l'information. Ce cours permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour enquêter sur les activités multidimensionnelles du crime organisé et tenter des poursuites connexes. On examinera également les lois et les articles du Code criminel qui permettent la condamnation des membres de groupes criminels organisés.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux enquêteurs affectés à des opérations policières conjuguées ou à des groupes intégrés de lutte contre le crime organisé, aux procureurs affectés à des opérations policières conjuguées ou à des groupes intégrés de lutte contre le crime organisé.

La décision d'accepter ou de refuser un participant au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours d'analyse de renseignements stratégiques (CARS)

Description du cours

Les organismes d'application de la loi et autres entités utilisent les évaluations de renseignements stratégiques à diverses fins, comme celles de déterminer les niveaux de la menace, de fixer les priorités, d'établir des plans et d'influencer des opérations. Ce cours prépare les participants à analyser des enjeux de façon systématique et à obtenir des produits de renseignements stratégiques valides et utilisables. Le cours porte sur la planification ainsi que la collecte, l'évaluation, le regroupement, l'analyse et la diffusion d'information en vue d'obtenir des produits du renseignement de qualité.

Clientèle ciblée

Pour être admis au cours, les participants intéressés doivent être analystes à temps plein ou superviseurs de groupes d'analyse de renseignements rattachés à un service de police agréé ou à un organe du Service canadien de renseignements criminels de catégorie 2 ou 3 et (ou) être affectés à des activités d'analyse de renseignements stratégiques ou sur le point de l'être.

Les participants doivent avoir réussi le Cours d'analyse de renseignements tactiques (CART).

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours d'analyse de renseignements tactiques (CART)



Description du cours

Ce cours porte sur les compétences et les techniques nécessaires à l'analyse de renseignements tactiques. Les participants transforment des données brutes en renseignements pouvant être utilisés à tous niveaux du processus décisionnel. Le cours fournit aux participants un aperçu du processus et des rôles en jeu. Le cours se concentre également sur les volets analyse et diffusion du processus de renseignement et sur le rôle de l'analyste. Les participants apprennent les techniques principales d'analyse et de diffusion de renseignements.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux analystes à temps plein ou aux personnes que le service de renseignement d'un organisme reconnu désigne pour devenir analystes.

L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Enquêtes sur décès historiques non résolus (EHN)

Description du cours

Les enquêtes historiques non résolues peuvent être complexes et difficiles pour les enquêteurs. Ce cours enseigne aux enquêteurs une approche méthodologique à l'égard des enquêtes historiques, couvre les progrès les plus récents des technologies judiciaires et utilise des études de cas pour illustrer différentes stratégies pour ce type d'enquête.

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux enquêteurs chargés de l'application de la loi qui ont une vaste expérience en matière d'enquête sur les homicides.

L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours sur les comportements des délinquants violents (CDV)

Description du cours

Ce cours est conçu pour améliorer les connaissances des participants sur les comportements des délinquants violents en ce qui concerne les homicides, les agressions sexuelles, les restes humains non identifiés, les agresseurs d'enfants de type préférentiels et de type situationnels, le harcèlement, la santé mentale et la relation avec les infractions criminelles, les évaluations des menaces et l'identification d'autres comportements observés.

Clientèle ciblée

Le cours s'adresse aux policiers et aux civils travaillant pour des services de police. La priorité sera donnée à ceux qui sont affectés à un groupe spécialisé chargé d'enquêter sur les crimes violents contre des personnes et à ceux qui ont été choisis pour participer au SALVAC.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération.

L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC)

Description du cours

Le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALVAC) est un outil servant à identifier les auteurs de multiples crimes violents. Ce cours fournit aux participants de l'information clé et des outils pour effectuer des analyses dans le SALVAC et interpréter les résultats. Ce cours offre aussi un aperçu de l'application d'analyse du SALVAC pour les cas de meurtres, de tentatives de meurtre, d'agressions sexuelles et de tentatives d'agression sexuelle, les cas suspects de personnes disparues, les enlèvements perpétrés par quelqu'un d'autre qu'un parent, les fausses allégations d'agression sexuelle ou de tentative de meurtre et les leurreurs d'enfants.

Clientèle ciblée

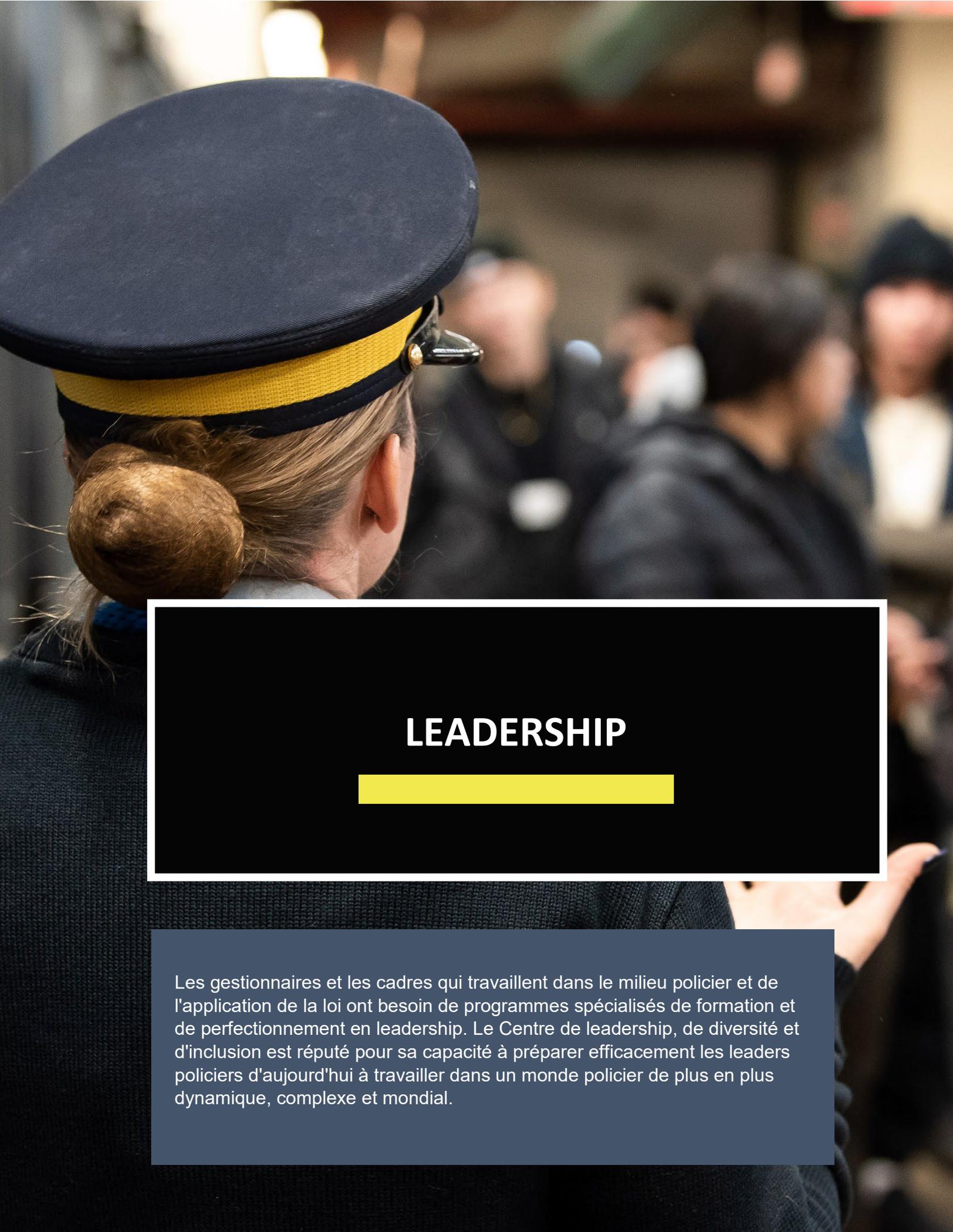
Le cours est offert aux employés d'un organisme d'application de la loi reconnu et aux employés d'un centre SALVAC.

Le participant doit effectuer des analyses comme fonction principale.

Seul le Collège canadien de police peut décider d'accepter ou de refuser un participant au cours.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.





LEADERSHIP

Les gestionnaires et les cadres qui travaillent dans le milieu policier et de l'application de la loi ont besoin de programmes spécialisés de formation et de perfectionnement en leadership. Le Centre de leadership, de diversité et d'inclusion est réputé pour sa capacité à préparer efficacement les leaders policiers d'aujourd'hui à travailler dans un monde policier de plus en plus dynamique, complexe et mondial.

Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers (PCSP)

Description du cours

Les dirigeants policiers opèrent dans des environnements dynamiques qui changent et évoluent constamment. Ceux-ci sont confrontés à des défis internes et externes devant lesquels ils doivent faire preuve de résilience personnelle et professionnelle en plus de posséder une grande capacité stratégique. Les dirigeants policiers performants doivent posséder une solide capacité de prendre des décisions de manière innovante tout en instaurant des milieux de travail sain axé sur les personnes. Également d'une grande importance, les dirigeants doivent avoir accès à un réseau de pairs qui font partie de leur système de soutien.

Le Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers est conçu pour les gestionnaires supérieurs et exécutifs qui ont un potentiel élevé dans le secteur de l'application de la loi. Il vise à permettre aux participants d'évoluer leurs compétences en leadership, avec un accent sur les capacités stratégiques et socio-émotives et de permettre l'atteinte de l'objectif global du programme, celui de renforcer le caractère du leader. Les participants se verront compléter une série de quatre cours consécutifs qui sont conçus pour mettre progressivement à défi la capacité du participant à être un leader qui inspire, est un visionnaire et est un agent du changement.

Au cours du programme, les participants compléteront une série de travaux d'apprentissage à l'intérieur des quatre cours qui inclut un projet en leadership stratégique qui se concentre sur la planification stratégique et l'importance des liens entre les processus et les personnes. Le nouveau projet stratégique révisé du programme PCSP permet aux participants de bien comprendre l'importance de l'intégration des processus et des personnes tout en s'engageant activement à la création dynamique de structures, politiques et pratiques qui permettent de développer des habiletés et la capacité individuelles et organisationnelles permettant d'offrir des services de l'application de la loi au public.

Plusieurs partenaires clés participent à la livraison du programme performant au-delà du gestionnaire du programme dont les collaborateurs du programme, l'évaluateur et coach du projet de recherche, une gamme de dirigeants policiers seniors ainsi que des intervenants provenant du milieu académique et des industries connexes. Les participants sont également invités à travailler avec un sponsor exécutif et un conseiller de projet à partir de leur organisation.

(Suite à la page 52)

Programme de perfectionnement des cadres supérieurs policiers (PCSP) (suite)

Clientèle ciblée

Le programme est conçu pour les gestionnaires supérieurs de l'application de la loi qui sont au niveau d'inspecteur ou surintendant ou l'équivalent.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Programme de leadership compétent en matière de résolution de conflits pour la Police communautaire (LCCPC)

Description du cours

Le Collège canadien de police (CCP) est heureux d'annoncer le lancement de son nouveau Programme de leadership compétent en matière de résolution de conflits pour la Police communautaire. Ce programme est dirigé en partenariat avec l'Institut canadien pour la résolution des conflits (ICRC).

Le programme est conçu pour permettre aux participants d'acquérir des aptitudes et des compétences pour réussir à gérer efficacement des conflits complexes et aider à restaurer la cohésion sociale.

Clientèle ciblée

Ce programme est offert aux gestionnaires, aux cadres supérieurs et aux membres de la haute direction des organismes d'application de la loi et des organismes gouvernementaux.

La participation de policiers travaillant auprès de groupes communautaires peut être envisagée, mais uniquement si la trousse de demande démontre qu'il serait utile pour l'organisme que la personne suive le cours.

L'acceptation ou le refus des participants est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Microprogramme de Leadership avancé des cadres de la direction en application de la loi (LACAL)

Description du cours

Le Collège canadien de police (CCP) est fier d'annoncer le lancement du nouveau microprogramme de Leadership avancé des cadres de la direction en application de la loi. Ce microprogramme est réalisé en partenariat avec l'Institut de développement professionnel (IDP) de l'Université d'Ottawa.

Dans le cadre de chaque cours, les participants seront exposés à des scénarios concrets et ils aborderont des sujets pertinents à la prestation réussie de services de police dans le monde d'aujourd'hui. Bien que chaque cours soit animé par un différend instructeur principal, le contenu est conçu de façon à être cumulatif. Cette approche aide à habiliter les participants à ne pas seulement conceptualiser leur futur souhaité, mais à obtenir les outils, le réseau et les ressources pour collaborer à l'atteinte de leur vision d'ici à la fin du cours six, qui comporte un exercice écrit.

Clientèle ciblée

Ce programme est offert aux membres d'organismes d'application de la loi et d'organismes gouvernementaux détenant le grade de surintendant principal ou un grade supérieur (ainsi que leurs équivalents civils).

Les demandeurs détenant le grade de surintendant seront acceptés s'ils ont réussi le programme Perfectionnement des cadres supérieurs policiers du Collège canadien de police.

L'inscription doit comporter une lettre d'appui du gestionnaire du demandeur.

L'acceptation ou le refus de la demande de participation au programme est laissé à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours Police stratégique par l'action et le caractère (CAPS)

Description du cours

Le Collège canadien de police est heureux d'offrir une nouvelle version modernisée du cours Police stratégique par l'action et le caractère (PSAC). Le cours est fondé sur une analyse approfondie des besoins et remplace l'ancien Cours d'administration policière supérieure (CAPS). Il conserve beaucoup d'éléments de l'ancienne version tout en mettant davantage l'accent sur la sensibilisation et la communication interpersonnelles. Le cours comprend les éléments suivants :

- Leadership fondé sur le caractère
- Nouveaux outils psychométriques (EQ I 2.0 / Insights)
- Séance de coaching individuel
- Outils de mentorat
- Diversité et inclusion
- Communication et conversations cruciales
- Accès à la série virtuelle « leadership crédible » du RCSP

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux personnes travaillant dans le domaine du maintien de l'ordre au grade de sergent, de sergent d'état-major ou à un grade équivalent, qui ont acquis une certaine expérience en matière de gestion et qui sont prêtes à accepter des fonctions de gestion plus importantes.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération.

L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



FORMATION POLYGRAPHIQUE

Le Collège canadien de police est accrédité par l'American Polygraph Association et reconnu par l'Association canadienne des polygraphistes judiciaires et l'American Association of Police Polygraphists. C'est le seul établissement au Canada à former des employés d'organismes d'application de la loi, militaires et de renseignements pour devenir des experts certifiés.

Cours sur l'interrogation progressive en phase d'enquête (CIPPE)

Description du cours

Les participants acquièrent les connaissances et les compétences pour recueillir des renseignements plus précis et fiables auprès des témoins, des victimes et des suspects, et ce, d'une façon consentante. L'approche progressive de l'interrogation est axée sur l'obtention de renseignements qui peuvent être corroborés et utilisés pour faire avancer l'enquête. Il s'agit d'un processus axé sur les objectifs qui est conçu pour être adapté dans la recherche de la vérité, tout en respectant le droit canadien et les droits de la personne interrogée.

Clientèle ciblée

Ce cours est ouvert aux enquêteurs expérimentés qui travaillent dans le domaine de l'application de la loi ou par des agences gouvernementales et qui sont engagés dans la conduite d'enquêtes allant de la première ligne aux enquêtes complexes.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours d'expertise en polygraphie (CEP)

Description du cours

Le Collège canadien de police est le seul établissement au Canada où des policiers, des militaires et du personnel du renseignement peuvent suivre une formation pour devenir des experts en polygraphie.

Lorsqu'un expert en polygraphie pose des questions sur un sujet particulier à une personne et examine ses réactions physiologiques, il peut déterminer si le participant a dit la vérité ou menti. Le test polygraphique est un outil d'enquête qui est habituellement utilisé vers la fin d'une enquête.

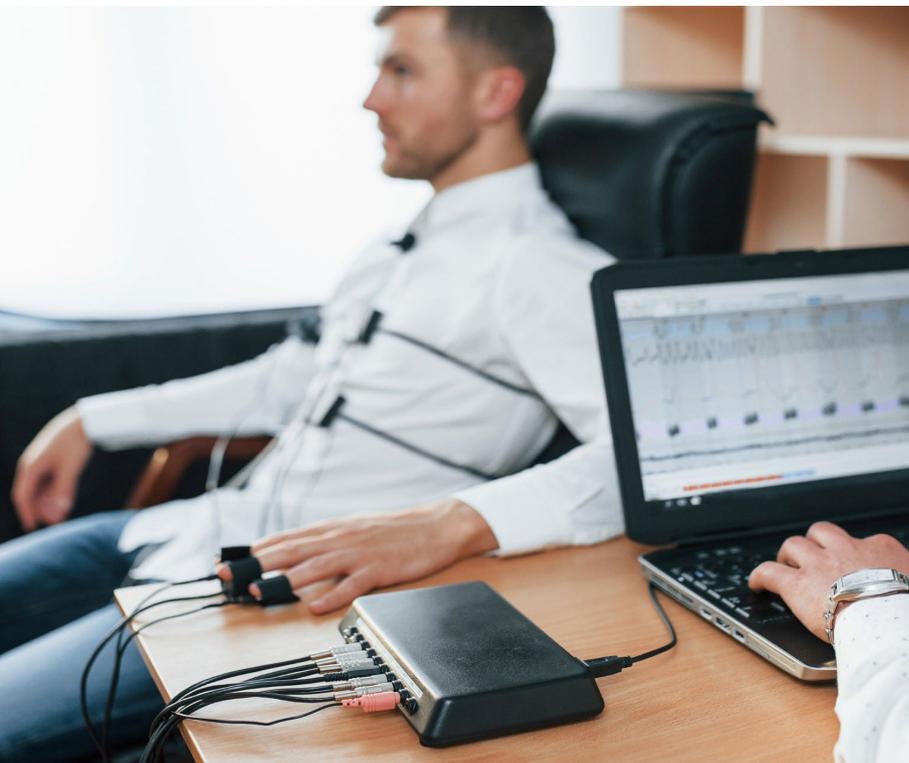
Clientèle ciblée

Le cours est offert aux membres d'un service de police reconnu, de l'armée ou du renseignement qui ont la capacité manifeste de mener des entrevues d'enquête ou des entrevues connexes avec des sources humaines; participants appartenant à un organisme doté d'un service de polygraphie; participants ayant reçu un soutien écrit du chef du service de polygraphie de l'organisme.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération.

L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours sur l'interrogation progressive en phase d'enquête (CTEES)

Description du cours

Le cours de quatre jours sur les techniques d'entrevue d'enquête de sécurité du Collège canadien de police (CCP) fournira aux candidats un ensemble de compétences nouvelles et complètes pour maximiser leur efficacité lors des entrevues d'enquête de sécurité, des entrevues de candidats et des entrevues de contracteurs. Le cours intègre les recherches actuelles et les meilleures pratiques d'entrevue liées à la planification et à la préparation, aux techniques d'entrevue et à l'analyse de l'entrevue. Le cours consacre une partie importante du temps à des exercices de mise en situation.

Clientèle ciblée

Ce cours est ouvert aux employés des agences gouvernementales, qu'ils soient ou non chargés de l'application de la loi, responsables de la conduite d'entretiens d'habilitation de sécurité et/ou des entretiens de sélection.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



L'INSTITUT D'APPRENTISSAGE EN CRIMINALITÉ INFORMATIQUE

La technologie est omniprésente dans la société canadienne, ce qui fait de la technologie un élément clé des enquêtes policières à bien des égards. Les techniques d'enquête et médico-légales appliquées à la technologie nécessitent des connaissances et des compétences spécialisées. L'institut de la criminalité technologique propose une variété de cours avancés qui forment le personnel de police à enquêter sur les crimes impliquant la technologie allant des appareils numériques aux services Internet et cloud. Cette formation est dispensée par des instructeurs et des animateurs qui sont des policiers ou des experts des forces de l'ordre et du secteur privé, compétents dans les domaines de connaissances des enquêtes criminelles technologiques et de la criminalistique numérique.



EXPERTISE JUDICIAIRE NUMÉRIQUE

Examineur en informatique judiciaire (INFJUD)

Description du cours

Le cours s'adresse aux enquêteurs qui effectuent des fouilles et des perquisitions et analysent les éventuels éléments de preuve numériques découverts dans des ordinateurs personnels. Il porte sur les techniques d'extraction, d'authentification et d'analyse de données numériques et sur la façon de s'assurer que les éléments de preuve sont isolés, extraits et admissibles au tribunal. Une combinaison de matière théorique, ainsi que des démonstrations et des exercices pratiques sont utilisés pour enseigner les principes et les techniques avancées employés en informatique judiciaire.

Clientèle ciblée

Le cours s'adresse aux analystes judiciaires travaillant dans un service ou programme d'enquête sur la criminalité technologique au sein d'un organisme d'application de la loi ou les agences gouvernementales.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Techniques d'enquête de réseau (TER)

Description du cours

Le cours permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour effectuer des recherches, des saisies et des enquêtes sur de petits réseaux informatiques en environnement Windows. Les participants apprennent à recueillir de l'information, à élaborer un plan et à anticiper les besoins sur place avant d'enquêter sur un réseau informatique. Ils se familiarisent avec les techniques de codage efficaces afin d'assurer la continuité de la preuve, de déterminer l'emplacement d'éléments précis, de permettre aux enquêteurs de documenter la chaîne de possession et de repérer les éléments présentés en cour

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux policiers et aux agents d'application de la loi au sein des agences gouvernementales.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Analyse sur la preuve par Internet (API)

Description du cours

Le cours donne les connaissances et les compétences nécessaires pour faire l'examen judiciaire des systèmes informatiques afin de trouver des éléments de preuve provenant d'Internet, laissés par diverses applications clientes dans un système d'exploitation Windows de Microsoft. Les preuves créées par ces diverses applications vont des paramètres aux fichiers de journalisation, en passant par les fichiers créés au moment de l'utilisation d'une application. Les applications les plus populaires sont étudiées : navigateurs Web, courriel, messagerie instantanée, partage de fichiers poste à poste, réseaux sociaux, Webmail et plateformes en nuage.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux analystes judiciaires en informatique au sein d'un organisme d'application de la loi ou les agences gouvernementales.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Acquisition et analyse d'appareils mobiles (AAAM)

Description du cours

La technologie mobile évolue sans cesse. Dans la société canadienne d'aujourd'hui, la plupart des gens possèdent et utilisent des appareils mobiles dans tous les aspects de leur vie. Ainsi, les données que ces appareils contiennent peuvent constituer des éléments de preuve précieux pour presque toutes les enquêtes modernes, avec l'aide d'enquêteurs en criminalistique numérique qui ont reçu la formation appropriée. Ces spécialistes formés à la criminalistique mobile peuvent utiliser des outils, des logiciels et des techniques spécialisés pour avoir accès, extraire, analyser et divulguer des données à partir des appareils mobiles d'une façon qui est acceptable pour les tribunaux.

Le cours sensibilisera les apprenants aux éléments fondamentaux de l'extraction et de l'analyse des données des appareils mobiles à des fins de preuve. Les apprenants tireront profit d'une approche qui cadre avec la criminalistique mobile dans le processus complet d'une enquête criminelle. Les aspirants spécialistes en criminalistique mobile comprendront leur rôle et sauront comment agir pour résoudre des problèmes qui vont au-delà des aspects techniques de leur travail. Ils apprendront à soutenir des enquêtes en aidant les enquêteurs à manipuler la technologie mobile et à saisir les appareils mobiles; à acquérir et à analyser les données des appareils mobiles; à faire des rapports et à témoigner sur le traitement, l'acquisition et l'analyse des données des appareils mobiles; et à faire progresser leur perfectionnement professionnel dans le domaine de la criminalistique mobile après le cours.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Clientèle ciblée

Ce cours est proposé au personnel des forces de l'ordre et aux employés des agences gouvernementales ayant un rôle d'examineur en criminalistique numérique et qui sont autorisés à effectuer de l'analyse criminelle numérique.



Atelier d'analyse de processus actifs (AAPA)

Description du cours

Ce cours est offert aux enquêteurs dans le domaine de la criminalité technologique qui pourraient devoir saisir et/ou analyser l'information d'un système ou le contenu de la mémoire d'un ordinateur en fonctionnement. Les participants acquerront la confiance nécessaire pour saisir des données volatiles provenant de systèmes informatiques et les compétences nécessaires pour effectuer une analyse de base des données saisies. Les structures de mémoire et les différents types de système informatique disponible dans des ordinateurs en fonctionnement ainsi que les méthodes et les techniques appropriées pour saisir l'information dans la mémoire et le système sont examinés. Les participants apprennent les techniques d'extraction d'images, de mots de passe, de registres de clavardage, de documents et d'autres renseignements provenant de données volatiles. Le cours porte aussi sur l'interprétation et l'analyse de base de l'information de système en fonctionnement.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Clientèle ciblée

Les participants doivent faire partie d'un groupe ou d'un programme d'enquête sur la criminalité technologique.

Les participants doivent avoir réussi le cours Examineur en informatique judiciaire (INFJUD) ou une formation équivalente.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération.

L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Atelier sur l'analyse des registres (AAR)

Description du cours

Les enquêtes judiciaires nécessitent souvent de déterminer si un ordinateur particulier a été utilisé pour commettre une infraction. Cet atelier permet d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser les fichiers de registre à des fins judiciaires dans le système d'exploitation Microsoft Windows. Les participants feront des exercices pratiques pour interpréter les principales valeurs d'un registre – actions délibérées de l'utilisateur de l'ordinateur ou processus automatisés de l'ordinateur.

Clientèle ciblée

Cet atelier est ouvert au personnel à temps plein de l'informatique judiciaire ayant une formation de base en informatique et travaillant à l'extraction et à l'interprétation des éléments de preuve numériques.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Expert du tribunal et de témoignage technique (ETTT)

Description du cours

Aujourd'hui, presque toutes les enquêtes et les procédures judiciaires reposent sur des éléments de preuve provenant de la technologie ou dérivé de la technologie. La nécessité de disposer de témoins experts bien préparés et capables d'expliquer des concepts technologiques complexes à la cour n'a jamais été aussi importante

Clientèle ciblée

Ce cours s'adresse aux agents d'application de la loi et les employés de la fonction publique (civils) des unités ou sections spécialisées à qui l'on peut demander de fournir des preuves devant les tribunaux ou de rédiger un rapport d'opinion d'expert ou un rapport technique.

Les unités ou sections spécialisées dans ce contexte incluent, sans toutefois s'y limiter, des unités telles que la criminalité technologique (criminalité liée aux technologies de pointe), la cybercriminalité, l'exploitation des enfants, l'interception licite et les accès / intrusions secret.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.





ENQUÊTES en CYBERCRIMINALITÉ

Technologies numériques pour enquêteurs (TNE)

Description du cours

L'univers cybernétique ne connaît aucune frontière, permet facilement d'agir sous le couvert de l'anonymat et offre des méthodes de dissimulation et de nouveaux outils aux criminels. Ce cours vise à aider les enquêteurs à résoudre des crimes qui incluent de l'évidence en forme de donnée numériques.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux enquêteurs et aux employés de services de police et d'organismes fédéraux, provinciaux et municipaux qui ont un rôle dans la sécurité publique.

La priorité sera donnée aux participants qui appartiennent déjà à une unité de cybercriminalité ou à une unité de l'exploitation d'enfants dans Internet.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours d'enquêteur sur la cybercriminalité (CECC)

Description du cours

Ce cours intermédiaire et technique est axé sur les enquêtes au sujet des cybercrimes, les participants travaillent dans une équipe multidisciplinaire et apprennent comment recueillir et préserver des éléments de preuve provenant de sources technologiques et d'Internet. Ils se familiarisent avec les méthodes éprouvées d'enquête sur les cybercrimes au moyen d'exercices pratiques, de scénarios et d'exposés. Les cybermenaces n'étant pas isolées, les participants se sensibilisent à l'importance de travailler avec d'autres organismes (fédéraux, provinciaux et municipaux) ainsi que le secteur privé afin de prévenir ces crimes et d'y mettre fin.

Clientèle ciblée

Le cours s'adresse aux enquêteurs qui travaillent dans un groupe des opérations spéciales chargé de la cybercriminalité.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours avancé d'analyse de renseignements de source ouverte (CAARSO)

Description du cours

Ce cours traite les techniques d'enquête avancées au sujet des sources ouvertes qui peuvent être utilisées au niveau international pour collecter des informations sur l'Internet liées aux médias sociaux, aux plateformes de jeux, aux archives publiques et aux informations accessibles au public. Il couvre l'utilisation du dark web, des crypto-monnaies et ce qu'il faut rechercher lors de l'utilisation de ces plateformes dans une enquête.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux employés de l'application de la loi travaillant dans les domaines de la police, de la sécurité nationale, de la réglementation et des forces armées qui ont besoin d'outils pour obtenir de l'information provenant des sources ouvertes (publiques)

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Utilisation de l'Internet comme outil de renseignement (UIOR)

Description du cours

Ce cours est destiné aux employés de l'application de la loi qui font des recherches sur Internet dans le cadre d'enquêtes de nature informatique. Les participants apprennent les principes fondamentaux des technologies d'Internet leur donnant accès à de l'information qui peut être très utile à une enquête. De plus, ils apprennent comment naviguer sur Internet pour recueillir de l'information sans laisser de trace de leur activité numérique.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert à tout le personnel de l'application de la loi de divers milieux administratifs et opérationnels. Tous les niveaux d'expérience en informatique sont acceptés.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



ENQUÊTES sur l'EXPLOITATION D'ENFANTS dans INTERNET

Exploitation des enfants dans Internet au Canada (EEIC)

Description du cours

Ce cours offre les connaissances, les outils et les ressources nécessaires pour appliquer les lois canadiennes au cours des enquêtes sur des infractions d'exploitation d'enfants dans Internet. Il porte sur les techniques d'enquête traditionnelles, la façon d'utiliser Internet comme outil d'enquête pour recueillir des éléments de preuve, la rédaction de mandats de perquisition, la recherche de preuves et l'interrogation des suspects. Le cours est axé sur l'importance d'appliquer des pratiques normalisées pour éviter la création de précédents indésirables et faciliter la collaboration inter organisme dans les enquêtes. Des exercices pratiques et des scénarios sont utilisés tout au long du cours.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux policiers affectés à temps plein aux enquêtes sur les crimes d'exploitation d'enfants ou aux personnes autorisées à enquêter sur ces crimes.

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération. L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours avancé sur l'exploitation des enfants dans Internet (CAFEI)

Description du cours

Internet est utilisé par les criminels qui exploitent des enfants. La façon d'enquêter sur ces crimes évolue rapidement et inclut les cas d'enfants disparus et assassinés. Ce cours offre les connaissances et les outils nécessaires afin de lutter contre les infractions liées à l'exploitation d'enfants sur Internet. De plus, les enquêteurs chevronnés dans l'exploitation d'enfants sur Internet fourniront les outils et les connaissances leur permettant d'effectuer des enquêtes en ligne.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux policiers affectés à temps plein aux enquêtes sur les crimes d'exploitation d'enfants sur Internet ou aux personnes autorisées à enquêter sur ces crimes.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.



Cours sur les enquêtes relatives au partage de fichiers poste à poste (P2P)

Description du cours

Ce cours permet aux enquêteurs dans le domaine de l'exploitation d'enfants sur Internet d'améliorer leurs compétences techniques d'enquête. Il cible les réseaux de partage de fichiers afin d'identifier les distributeurs prolifiques de pornographie juvénile à l'aide du système de protection de l'enfance (CPS). Les participants apprennent à utiliser cet outil d'enquête afin d'établir des bases solides pour la rédaction de mandats de perquisition selon les principes P2P et à témoigner efficacement en cour.

Clientèle ciblée

Ce cours est offert aux personnes qui travaillent dans un groupe de lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet (GLEEI) (ou l'équivalent).

La candidature d'autres personnes potentielles peut être prise en considération.

L'acceptation ou le refus de participer au cours est à la discrétion du Collège canadien de police.

Pour plus d'informations, balayez le code sur votre appareil mobile.





Droit d'auteur © Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée
par la Gendarmerie royale du Canada, 2024

Ce document est la propriété du Collège canadien de police. Il ne
doit pas être utilisé, diffusé ou dupliqué sans le consentement écrit
du Collège canadien de police.